**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 AOUT 2024**

**Présents** : Douin Y, Boniver J, Ceulemans R, Meyers L, Hakin L, Maurage D, Rousch H, Vincent JM

**Excusé** : Croes D

1. **Calendrier** :

La confection du calendrier devient de plus en plus difficile. En effet, les numéros attribués par le calendrier national et par le calendrier de l’Aile Francophone apportent déjà une première contrainte. Ensuite le tirage au sort des 1ère et 2ème provinciale en apporte encore une de plus.

Rien qu’avec les contraintes des numéros attribuées aux échelons supérieurs, le tirage est déjà largement orienté afin de respecter ses numéros en plus de ne pas avoir deux équipes du même club dans la même série.

Le Comité Provincial proposera à l’AG de supprimer le tirage au sort des P1 et P2 afin d’apporter un peu plus de souplesse dans l’élaboration des séries aux étages plus bas.

Les demandes de plus en plus contraignantes des clubs ne permettent pas de rencontrer leurs attentes et amènent à des situations ubuesques. En plus d’avoir des demandes à domicile, certains clubs demandent d’en avoir aussi en déplacement.

Le comité provincial décide que les séries de 1P à 4P seront des séries provinciales tandis que les 5P et 6P redeviendront des séries les plus régionales possibles, où ne seront prises en compte que les demandes relatives aux matchs à domicile. Cela permettra de faire des séries plus régionales et ainsi éviter des déplacements dans toutes la Province.

Pour la série de 3ème provinciale dames peu d’inscriptions à ce jour, ce qui remet en cause la création de cette division. Si la situation devait rester en l’état, les clubs qui ont inscrit une équipe en division 3 obtiendrait le droit à la dérogation quant au nombre de dames sur la liste des forces messieurs. Le CP espère que la situation évoluera encore pour permettre le bon déroulement de cette nouvelle division, sous sa nouvelle formule.

L’AG statutaire aura lieu le 2 octobre (présence obligatoire) tandis qu’une réunion calendrier aura lieu le 4 septembre (présence facultative).

1. **AFTT** :

L’AFTT va devoir rentrer un plan stratégique à l’Adeps qui conditionnera les subsides et aides de celle-ci vers notre Fédération. Pour arriver à mettre en place ce plan, des tables rondes seront organisées avec les acteurs suivants :

Table des secrétaires provinciaux, table des trésoriers provinciaux, table commissions des jeunes, table communication et enfin table interclubs (nos représentants seront Dominique, Luc, Ronny et Jean-Marc).

Au sujet des noyaux, il n’y a pas d’avancée significative même si une majorité de l’assemblée générale de l’Aile Francophone a émis le souhait de continuer à travailler ce projet. Alors qu’un consensus semblait avoir été trouvé, de nouvelles divergences sont apparues. Le groupe de travail devrait se retrouver pour poursuivre la mission qui lui a été confiée.

Si le projet des noyaux ne devait pas aboutir, le comité provincial a idée de faire une proposition de modification aux règlements avec comme but « d’éviter les renforts en cas d’équipes Bye ou forfait ».

1. **Divers** :
2. La coupe de la Province continuera sous la même formule. Les dates pour les différents tours de la compétition et la date finale ont été fixées :

27/10, 29/11, 20/1, 28/2, 1/4 et finale le 19 avril

1. Pour les PPM des dates seront proposées aux clubs qui habituellement organisent ces compétitions, mais seront aussi ouvertes aux clubs désireux d’en organiser. Les dates retenues sont les 20/10, 10/11, 8/12, 2/2 et 16/3. Il y aura possibilités de déroger à ces dates si nécessaire.
2. La commission des jeunes a organisé un stage en juillet avec 9 participants. Durant ce stage une visite de l’Adeps a eu lieu et a avalisé le bon déroulement de ce stage.

Durant la saison les participants aux entraînements de la commission des jeunes auront deux entraînements semaine, un entraînement supplémentaire avec l’encadrement de l’AFTT sera proposé aux joueurs qui seront sélectionnés pour leur niveau et pour leur implication.